

Rectorat

Délégation régionale
académique à
l'information et à
l'orientation

DRAIO
10 rue de la Convention
25030 Besançon

ce.draio@region-
academique-bourgogne-
franche-comte.fr

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars 2018
relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Modifié par la LOI n° 2020-1674 du 24 décembre
2020 de programmation de la recherche pour les
années 2021 à 2030 et portant diverses
dispositions relatives à la recherche et à
l'enseignement supérieur

Besançon, le 25 mai 2021

ARRÊTÉ 2021-43

**Relatif à l'accueil des bacheliers professionnels dans les BTS de l'Éducation nationale :
Lycées privés sous contrat (académies de Besançon et Dijon)**

Article 1 : En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription « Parcoursup » pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs, le Recteur de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon et Chancelier des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers professionnels.

Article 2 : Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les directeurs des lycées ayant des sections de techniciens supérieurs, dans le cadre de la convention relative à la mise en œuvre des règles de la procédure nationale de préinscription Parcoursup pour les établissements d'enseignement secondaire de l'enseignement catholique.
Ils constituent une indication minimum. A l'issue des phases d'admission en procédure normale sur la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers professionnels en procédure complémentaire.
A compter de la rentrée scolaire 2021, les pourcentages sont fixés comme suit, en annexe, dans les lycées privés sous contrat.

Article 3 : Le Secrétaire Général de région académique est chargé de la mise en œuvre de ces dispositions

Le Recteur de région académique,
Recteur de l'académie de Besançon,
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET

Annexe 1

Taux minimum de places réservées aux bacheliers professionnels dans les BTS des lycées privés sous contrat (académie de Besançon)

Domaine	Spécialité/mention	Établissement	Commune	Capacités saisies dans Parcoursup	Taux minimum de places réservées bac pro (%)
BTS - Production	Assistance technique d'ingénieur	Lycée Saint Paul	Besançon	16	17
	Conception de produits industriels	Lycée Saint Paul	Besançon	16	25
	Management économique de la construction	Lycée Saint Paul	Besançon	16	26
	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	Lycée Sainte Marie	Lons-le-Sauvier	15	45
	Métiers de la mesure	Lycée Sainte-Marie	Belfort	24	4
BTS - Services	Comptabilité et gestion	Institution Notre-Dame Saint-Jean	Besançon	34	12
		Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	40	18
	Diététique	Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	30	3
	Management Commercial Opérationnel	Institution Notre-Dame Saint-Jean	Besançon	32	31
		Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	40	33
	Négociation et digitalisation de la Relation Client	Lycée Jeanne D'Arc	Champagnole	26	33
	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	40	42
	Services informatiques aux organisations	Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	40	27
	Support à l'action managériale	Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	30	33
		Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	40	24

Annexe 2

Taux minimum de places réservées aux bacheliers professionnels dans les BTS des lycées privés sous contrat (académie de Dijon)

Domaine	Spécialité/mention	Établissement	Commune	Capacités saisies dans Parcoursup	Taux minimum de places réservées bac pro (%)
BTS – Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	Lycée Saint Joseph	Dijon	32	50
	Conception de produits industriels	Lycée Saint Joseph	Dijon	32	35
	Electrotechnique	Lycée Saint Joseph	Dijon	32	60
	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	Lycée Saint Joseph	Dijon	8	30
	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	Lycée Saint Joseph	Dijon	34	40
	Maintenance des véhicules option voitures particulières	Lycée Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	12	50
BTS - Services	Communication	Lycée Les Arcades	Dijon	30	20
	Comptabilité et gestion	Lycée Les Arcades	Dijon	32	30
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	30
	Commerce international	Lycée Saint-Joseph	Auxerre	30	20
		Lycée Les Arcades	Dijon	30	20
	Economie sociale familiale	Lycée Saint-Charles	Chalon-sur-Saône	18	45
		Lycée Les Arcades	Dijon	32	40
	Gestion de la PME	Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	40
	Gestion des transports et logistique associée	Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	40
	Management Commercial Opérationnel	Lycée Saint-Charles	Chalon-sur-Saône	35	40
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	66	40
		Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	24	40
	Management opérationnel de la sécurité	Lycée Saint-Joseph	Auxerre	18	55
	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	Lycée Saint-Charles	Chalon-sur-Saône	35	50
	Négociation et digitalisation de la Relation Client	Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	35

Domaine	Spécialité/mention	Établissement	Commune	Capacités saisies dans Parcoursup	Taux minimum de places réservées bac pro (%)
BTS - Services	Notariat	Lycée Saint-Joseph	Auxerre	28	20
	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Lycée Sacré Cœur	Paray-le-Monial	22	40
		Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	23	35
	Services informatiques aux organisations	Lycée privé polyvalent Saint Lazare	Autun	15	25
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	30
	Support à l'action managériale	Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	24	35
		Lycée Les Arcades	Dijon	32	40
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	35	40
	Tourisme	Lycée Saint Bénigne	Dijon	66	25
		Lycée Frédéric Ozanam	Mâcon	45	25